

PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL RURAL : COMMENT MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Décembre 2023



AVANT-PROPOS

En janvier 2022, Cap Rural, centre de ressources sur les pratiques et métiers du développement local rural en Auvergne-Rhône-Alpes (www.caprural.org), a initié un groupe de travail pour explorer le maillage des ingénieries du champ social et du développement local.

Cette exploration a été proposée pour permettre aux agents de développement local et aux professionnels du champ social de s'organiser et d'acquérir des méthodes de travail pour :

- se croiser et enclencher le dialogue entre eux,
- identifier et construire des champs d'actions et de méthodes communs,
- monter en compétences notamment grâce aux échanges d'expérience et à l'apport, partage et co-construction de méthodes,
- élaborer des réponses communes aux problématiques soulevées, capitaliser, diffuser, produire de la méthode.

Le sujet a uniquement été traité sous l'angle de l'ingénierie, de ses missions et compétences, afin de permettre aux professionnels de secteurs et de cultures différents de dialoguer et de mieux travailler ensemble.

L'exploration s'est inscrite en complément des travaux réalisés dans le cadre du [groupe de travail de Cap Rural Pauvreté Précarité](#) et dans la dynamique sur les transitions sociales du Carrefour des métiers, animé par l'UNADEL et auquel Cap Rural contribue.

Plusieurs temps ont eu lieu en 2022 et 2023

Du 12 janvier au 20 mars 2022

Appel à manifestation d'intérêt via www.caprural.org

12 juillet 2022

à La Chaise-Dieu (43)

Terrain d'expérimentation avec découverte de **La Brèche**. Analyse de cas sur les départements de la Haute-Loire (43) et du Puy-de-Dôme (63) : des situations pratiques de terrain choisies comme supports de travail.

👥 11 participants

24 avril 2023

Groupe d'échanges de pratiques «Coopérer avec les ingénieries de l'action sociale dans les projets alimentaires territoriaux (PAT) : qui fait quoi comment ? Les questions qui se posent...», **réseau RADAR** uniquement.

👥 14 participants

17 octobre 2023

Session d'exploration en ligne - Travailler ensemble entre professionnels du champ social et du développement local : un exemple concret.

Un témoignage de deux acteurs impliqués dans la **Coopération entre les 3 lieux** (un projet commun entre trois maisons de quartiers) et dans le projet de démocratie alimentaire à Romans (26) : la Maison de quartier Saint-Nicolas et la Maison citoyenne Noël Guichard.

👥 14 participants

2022

7 avril 2022

Webconférence : réunion de lancement du groupe de travail.

👥 7 participants.

2023

25 janvier 2023

Session d'exploration «Professionnels de l'action sociale et du développement local : comment mieux travailler ensemble ?», ouverte à tout le public de Cap Rural.

Intervention de Sonja Kellenberger, docteure en sociologie, responsable de filière Éducateur Spécialisé, IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Bourgogne).

👥 17 participants

6 juillet 2023

Session d'exploration en ligne Travailler ensemble entre professionnels du champ social et du développement local : un exemple concret.

Un témoignage d'un acteur impliqué dans la Convention territoriale Globale (CTG) et Grandir en milieu rural (GMR) dans l'Allier (03), le **centre social ADEQUAT** et la **communauté de communes du Bocage Bourbonnais**.

👥 13 participants



Profils des professionnels ayant participé au groupe de travail

INTITULÉS DE POSTE

- ✓ Chargé de mission (développement local / financements / ruralité / territoires / carrefour des métiers du développement territorial / Europe / agriculture et alimentation, forêt / culture & solidarités, cohésion sociale)
- ✓ Chargé de développement / chargée des projets en direction des publics empêchés - Mission coopération / chargé d'ingénierie en éducation et promotion de la santé
- ✓ Animateur (projet alimentaire territorial / de réseau / développement social local)
- ✓ Accompagnateur - formateur
- ✓ Agent de développement social au sein du service politique de la ville
- ✓ Médiateur politique de la ville
- ✓ Travailleur social
- ✓ Responsable Maison des solidarités / Maison de santé / Directeur du Pôle social et du centre intercommunal d'action sociale / Directeur d'association
- ✓ Élu (associatif, communautaire)
- ✓ Stagiaire
- ✓ Doctorante

TYPES DE STRUCTURES

- ✓ Secrétariat général pour les affaires régionales
- ✓ Direction départementale des territoires
- ✓ Département
- ✓ Métropole
- ✓ Agglomération
- ✓ Communauté de communes
- ✓ Commune
- ✓ Centre intercommunal d'action sociale
- ✓ Centre social
- ✓ Espace de vie sociale
- ✓ Maison citoyenne, maison de quartier
- ✓ Association (éducation populaire, culture et loisirs, vie sociale, économie sociale et solidaire...)
- ✓ Laboratoire de recherche
- ✓ Centre de ressources (développement local, éducation et promotion de la santé...)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
PRÉALABLES - Quels repères pour mieux travailler ensemble ?	6
PARTIE 1 - Pourquoi impulser des liens entre les professionnels du champ social et du développement local ?	
01_ Quels constats dans les territoires ruraux ?	7
02_ Quels intérêts et enjeux pour les territoires ruraux ?	8
03_ Quels objectifs visés par l'amélioration de ce dialogue entre professionnels de secteurs et de cultures différents ?	8
PARTIE 2 - Comment mieux travailler/faire travailler ensemble ces professionnels ?	
01_ Décrypter qui fait quoi sur les territoires	9
02_ Identifier ce qui bloque	19
03_ Agir concrètement : quelques leviers	20
04_ Mieux identifier et faire travailler ensemble les acteurs dont le métier est de faire du lien	25
05_ Que font-ils concrètement ?	26
EN CONCLUSION	27

Quels repères pour mieux travailler ensemble ?

Développement local, développement social, développement social local, action sociale... Ces notions sont complexes et floues pour la plupart des personnes gravitant dans ces sphères professionnelles. Il paraît impossible de parler de développement local sans parler de développement social. Tout projet, toute action peut avoir une entrée sociale. Sans conduire de débats de spécialiste, une définition collective a été construite, sur la base de ce que chacun met derrière le terme « social ». Souvent connoté et associé à un type de public (en raison notamment des approches institutionnelles qui les cloisonnent), il a été admis que ce terme doit être pris dans le sens sociétal, c'est-à-dire « tout le monde ». Travailler sur le social et le local permet de toucher toutes les thématiques (culture, santé, sport, économie, alimentation...), et toute thématique peut être traitée sous un angle social et local. Il est donc apparu pour les professionnels du groupe de travail que la question centrale à poser pour décloisonner est « **comment, pour les professionnels / bénévoles / habitants, habiter pleinement un territoire. C'est à dire, vivre et partager les réalités d'un territoire donné, ne pas être un simple utilisateur, ne pas intervenir ponctuellement sans vivre ensemble avec les usagers de ce territoire** ».

Quelques définitions

Développement local

« Le développement local est la capacité des acteurs locaux de mener à bien, collectivement, des projets et des initiatives multi partenariales issus de la valorisation des ressources du territoire. »

(Cap Rural)

Action sociale

En France, la législation concernant l'action sociale est regroupée au sein du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Son article L.116-1 (établi par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002) la définit ainsi :

« L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1. »

Développement social

« Le développement social est une stratégie territoriale, qui consiste à agir sur l'environnement économique et social des personnes, dans le cadre d'une conception globale, qui implique d'ajouter aux dimensions de protection et de promotion, la dimension du pouvoir d'agir individuel et collectif, afin que l'action sociale soit plus préventive, participative et inclusive. » (Avenel, 2017)

D'après le [Guide d'appui aux interventions collectives du travail social en faveur du développement social, Haut conseil du travail social \(2019\)](#) :

« Le développement social n'est pas un dispositif, il est avant tout une conception de l'action publique. Il vise à positionner le travail social et l'intervention sociale le plus en amont possible des difficultés, avant que celles-ci ne soient installées, dans une perspective davantage préventive que réparatrice. Il consiste à orienter le travail social vers des approches plus collectives et à intervenir sur l'environnement des personnes afin de transformer les conditions sociales et individuelles de celles-ci qui les rendent vulnérables. »

« Le développement social concerne l'ensemble des métiers du travail social et de l'intervention sociale. »

Sept fondamentaux du développement social : participation citoyenne, portage politique, transversalité, pilotage de la démarche, travail social collectif, diagnostic participatif et transversal, évaluation du processus et des impacts.

« Basé sur la reconnaissance et le développement du pouvoir d'agir de chacun, le développement social est un processus de transformation qui vise l'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives et qui renforce la cohésion sociale sur un territoire défini. Le développement social suppose ainsi le décloisonnement des politiques publiques et implique des pratiques de co-construction, en s'appuyant sur des démarches de participation collective et, plus largement, sur l'ensemble des acteurs et des ressources dans un territoire donné autour d'un projet commun. »

Pourquoi impulser des liens entre les professionnels du champ social et du développement local ?

01_ Quels constats dans les territoires ruraux ?

Un manque de liens entre actions, outils, dispositifs

- Des collectivités traitent le développement local (attractivité du territoire, services à la population, lutte contre la pauvreté et la précarité...) et le social (petite enfance, convention territoriale globale...), sans pour autant faire de connexion entre les deux.
- Un manque de lien, de communication, de cohérence entre les actions de développement local et celles du développement social au sein d'une structure ou sur un territoire.
- La compétence « action sociale » est souvent traitée par l'intercommunalité sous l'angle services et équipements nouveaux, plutôt que sous l'angle développement.
- Les nombreux outils et dispositifs (analyses des besoins sociaux [ABS], conventions territoriales globales [CTG], grandir en milieu rural [GMR], projets alimentaires territoriaux [PAT], programmes européens LEADER...) et structures (collectivités territoriales, espaces de vie sociaux [EVS], centres sociaux...) se côtoient mais ne s'enrichissent que très modestement. Les instances partenariales (comités de pilotage, comités techniques...) mises en place à ces occasions ne décloisonnent que très peu les acteurs et leurs méthodes.

Une difficulté à travailler ensemble concrètement

- Des professionnels qui traitent parfois le même sujet (dans une même structure ou un même territoire) mais sous des angles différents, sans confronter leurs travaux, menant ainsi à des décisions contraires, à des doublons dans les actions, voire à des actions opposées.
- Les actions concrètes qui mobilisent plusieurs partenaires offrent la possibilité aux acteurs de terrain de confronter leurs manières de faire avec les publics. Mais il n'est pas toujours évident de travailler de manière opérationnelle ces questions ensuite au sein de chaque structure.

→ *Il en résulte alors des coûts d'intervention plus élevés et une moindre efficacité des actions menées.*

02_ Quels intérêts et enjeux pour les territoires ruraux ?

La finalité concrète de ce maillage est d'améliorer les réponses aux situations vécues par les habitants.

Du point de vue du développement local :

- Le développement local nécessite une approche transversale et aujourd'hui, avec les transitions, une approche systémique est devenue incontournable. Il est donc essentiel d'aborder les sujets avec une approche sociale (mobilité, emploi, économie).
- La demande des habitants évolue. Ils souhaitent plus de lisibilité des actions et des acteurs.
- Dans le contexte actuel de crises multiples, des situations individuelles et collectives dramatiques sont mises en évidence. Des élus locaux s'engagent alors pour améliorer globalement les conditions de vie et le bien vivre ensemble dans les territoires ruraux.

Du point de vue du champ social :

- De nouveaux leviers d'action sont nécessaires, notamment des approches plus collectives.
- Les crises rendent nécessaire le développement des approches territoriales et transversales.

Suite à ces constats, il paraît indispensable que :

- Les acteurs des deux domaines se connaissent, dialoguent pour partager leur lecture des situations, éviter les actions contradictoires ou concurrentes.
- Les actions menées soient plus ambitieuses, tout en recherchant une cohérence d'ensemble.
- Les réponses des territoires ruraux apportées face aux défis des transitions soient plus ambitieuses, notamment en créant plus de partenariats et de coopérations trans-territoriales et trans-thématiques.

→ *Un des maillons de ces actions : l'acteur central, c'est l'ingénierie sociale et du développement local !*

03_ Quels objectifs visés par l'amélioration de ce dialogue entre professionnels de secteurs et de cultures différents ?

- Mener de réelles politiques de développement social en cohérence avec les autres politiques locales (alimentation, économie, mobilité, culture...).
- Initier et conduire des actions plus cohérentes, se saisir d'enjeux d'actualité, capter des financements, créer des partenariats et coopérations.
- Éviter de travailler en concurrence et/ou en parallèle, en contre-production et apporter plus de lisibilité sur le territoire.
- Mieux valoriser leurs métiers et leurs savoir-faire.
- Permettre aux habitants, aux porteurs de projets, aux élus et autres acteurs du territoire de savoir qui fait quoi et de mieux s'y retrouver.
- Mener des projets plus cohérents et offrir plus de lisibilité sur le territoire.

→ *L'amélioration de ce dialogue est bénéfique pour tous, à toutes les échelles et contribue à mener des politiques locales plus intégrées.*

Comment mieux travailler/faire travailler ensemble ces professionnels ?

Tout au long des échanges au sein du groupe de travail, il est apparu que la capacité des professionnels à agir ensemble tient notamment à leurs nombreuses compétences transversales dont celles relationnelles qui sont à identifier, développer et valoriser. Elles font partie du socle de base de compétences d'un agent de développement local. Les principales ayant été évoquées par les participants sont citées dans la partie 2 - Chapitre 04. Mieux identifier et faire travailler ensemble les acteurs dont le métier est de faire du lien.

Caractériser les métiers et profils de l'ingénierie du développement local et du social a fait débat tout au long du groupe de travail. La vocation de Cap Rural étant de promouvoir et valoriser les métiers du développement local en rural, il n'est fait ici qu'un rapide focus sur ces professionnels. De nombreuses ressources sont disponibles par ailleurs afin d'approfondir le sujet.

On parle de métiers et d'intitulés de postes, mais pour les membres du groupe de travail, c'est avant tout la sensibilité, l'expérience, la structure porteuse et le parcours professionnel des individus qui leur permettent de créer, d'impulser et de maintenir des liens. Néanmoins, pour faciliter l'identification des acteurs d'un territoire, il apparaît important de donner quelques clés de lecture permettant de caractériser et catégoriser ces professionnels.

01_ Décrypter qui fait quoi sur les territoires

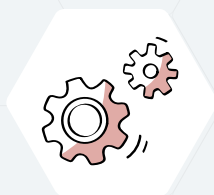
Un enchevêtrement d'acteurs et une multiplicité de dispositifs

Pour savoir qui fait quoi, il est nécessaire de s'intéresser à la connaissance fine des acteurs (personnes, structures) de son territoire. Cette classification est difficile à réaliser, d'autant plus que la plupart pourrait appartenir à plusieurs catégories. De plus, les dispositifs sont souvent ciblés sur un type de public, ce qui a tendance à induire un fonctionnement en silos.

On propose donc ici une grille de lecture et de questionnement permettant de vérifier que l'on a bien été inclusif dans la prise en compte du qui fait quoi sur un territoire. Il convient à chacun d'adapter sa méthode à son contexte.

Pour illustration, un exemple, issu du rapport sur l'intercommunalité et développement social (AdCF, 2015), qui illustre la complexité de ce décryptage :

« Des acteurs dont les ressorts territoriaux ne sont pas les mêmes La mission a également observé les difficultés liées à la discordance des ressorts territoriaux de l'action sociale. Les départements développent leur action dans des circonscriptions d'action sociale de façon plus ou moins ancienne et plus ou moins approfondie. Les communes exercent leurs compétences sociales à travers les CCAS et/ou les CIAS. L'action sociale peut rester communale, lorsqu'il n'existe pas de CIAS, et cela dans des grandes villes. Par exemple à Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Dunkerque, ces compétences sociales restent exercées par les communes. Les limites des communautés, lorsqu'elles ont repris les compétences sociales, peuvent ne pas coïncider avec les circonscriptions d'action sociale du conseil départemental. Les caisses de sécurité sociale ont elles aussi des implantations territoriales qui peuvent être encore distinctes, à la fois des ressorts intercommunaux et des circonscriptions territoriales des départements. Par exemple, dans le Loir-et-Cher, la MSA a conservé des circonscriptions d'action sociale distinctes de celles du département, correspondant historiquement à l'importance des populations gérées par le régime agricole. Enfin, les centres sociaux chargés de l'animation de la vie sociale et financés notamment par les CAF dans le cadre de leur agrément, ont un ressort territorial qui est directement déterminé par l'importance de la population concernée. Ce ressort peut parfois être infra-communal : ainsi il existe 180 centres sociaux en Nord-Pas-de-Calais mais 12 pour la seule ville de Roubaix. »



OUTIL 1

Catégorie des acteurs (structures)

(non exhaustif, selon l'organisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Certaines structures citées peuvent être publiques ou sous forme associative, coopérative ou de groupement d'intérêt public [GIP], coopérative... Elles pourraient donc être placées également dans d'autres catégories.

Grille de lecture pour constituer une carte d'acteurs territoriaux ?

Les acteurs et dispositifs ci-dessous ont été cités par les professionnels ayant participé aux temps de travail sur le sujet. Au regard de la multiplicité des situations des territoires ruraux, il est proposé une première catégorisation par type de structures / de professionnels / de dispositifs. Il convient à chacun de s'emparer de ce premier décryptage pour ensuite constituer une cartographie propre à son territoire rural. Un guide de questionnements permet également d'affiner sa carte. Cette dernière peut être co-construite en collaboration avec d'autres, sous forme de cartopartie, afin d'en faire un outil de mobilisation. Cette carte peut se réaliser sous différents formats (carte papier, carte géographique en ligne ou non, schématisation, carte mentale, dessin...).

ÉTAT

Direction régionale de l'institut national de la statistique et des études économiques [INSEE]

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt [DRAAF]

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL]

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités [DREETS]

Direction régionale des affaires culturelles [DRAC]

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports [DRJSCS]

Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes [DRDFE]

Agence régionale de santé [ARS]

Préfectures

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Collectivités de droit commun	Région Auvergne-Rhône-Alpes
	Département
	Commune
Collectivité à statut particulier	Métropole de Lyon
	Métropole
Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre [EPCI]	Communauté d'agglomération [CA]
	Communauté de communes [CC]
	Syndicat intercommunal à vocation unique [SIVU]
Établissements publics de coopération intercommunale sans fiscalité propre [EPCI]	Syndicat intercommunal à vocation multiple [SIVOM]
	Parcs naturels régionaux [PNR]
Syndicats mixtes ouverts ou fermés	Pôles métropolitains
	Autres
	Pôles d'équilibre territorial et rural [PETR]
Pays	
Établissements publics territoriaux	



AUTRES ORGANISMES PUBLICS

Centres communaux d'action sociale [CCAS]

Centres intercommunaux d'action sociale [CIAS]

Structures assurant des services publics de proximité (transports, écoles, gendarmeries, services publics de l'emploi...)
(certaines structures peuvent dépendre d'organismes publics, de collectivités territoriales, d'associations privées...).

Établissements médico-sociaux (instituts médico-éducatifs [IME], instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques [ITEP], établissements pour polyhandicapés, instituts d'éducation sensorielle, établissements pour enfants et adolescent présentant un handicap moteur)

Maison départementale pour les personnes handicapées [MDPH]

Maisons France services

Conseils de développement [CLD]

AUTRES ORGANISMES PUBLICS

Caisse nationale d'assurance vieillesse [CNAV]

Caisse nationale des allocations familiales [CNAF] (dont Caisse d'allocation familiale affiliée à la CNAF)

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés [CNAMTS]

Mutualité sociale agricole [MSA]

ASSOCIATIONS ET STRUCTURES...

... sociales, culturelles et sportives

Espaces de vie sociale [EVS]

Maisons des jeunes et de la culture [MJC]

Maisons de quartier

Maisons pour tous

Maisons des solidarités locales et internationales

Centres sociaux / centres culturels / centres socio-culturels (associatifs, communaux, intercommunaux)

Points d'appui à la vie associative [PAVA] (lieu géré par une collectivité ou une association, disposant d'un espace d'accueil et d'écoute des personnes se posant des questions ou ayant des problématiques en lien avec la vie associative)

Associations de la solidarité alimentaire (cf. ci-dessous)

Foyers jeunes travailleurs [FTJ], Habitat jeunes

Centres d'accueil et d'hébergement, foyers sociaux

Bailleurs sociaux

Services d'aide à domicile

Autres associations (d'aide aux migrants, pour personnes âgées...)

... caritatives et d'entraide sociale
et de lutte contre la pauvreté



ASSOCIATIONS ET STRUCTURES... (suite)

Crèches, garderies périscolaires et centres de loisirs sans hébergement [CLSH]

Comité local du travail social et du développement social [CLTSDS]

... d'éducation populaire, rurales

Associations environnementales

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement [CPIE], France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes...

Structures assurant une mission de service public de l'emploi et d'insertion professionnelle

France travail

Maisons de l'emploi

Missions locales

Entreprises à but d'emploi [EBE]

Entreprises d'insertion

Structure d'accompagnement à la création d'activité

Établissement et service d'aide par le travail [ESAT]

STRUCTURES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

... sur champ alimentation

Opérateurs de l'aide alimentaire

Associations de la solidarité alimentaire (Croix rouge, VRAC, cantines participatives, association pour le maintien d'une agriculture paysanne [AMAP], épiceries sociales et solidaires, banques alimentaires, ressourceries, ateliers culinaires, groupements d'achats, légumeries...)

... sur champ agricole

Entreprises et associations d'insertion (jardins de cocagne...)

Syndicats agricoles

Solidarité paysans

Agriculteurs

Organisations de producteurs / groupements de producteurs

Organismes professionnels agricoles [OPA]

Coopératives agricoles (coopératives d'utilisation de matériel agricole [CUMA]...)

Commerces (magasins paysans, Biocoop...)

Autres acteurs liés à chaque filière agricole (abattoirs...)



STRUCTURES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET SOLIDAIRES (ESS) / STRUCTURES ENTREPRENEURIALES COLLECTIVES / TIERS-LIEUX / AUTRES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Conciergeries de territoire

Cafés associatifs

FabLabs

Fabriques de territoire

Autres tiers-lieux

Autres acteurs de l'ESS

Espaces de co-working

Entreprises locales avec un ancrage territorial (coopératives...)

Commerces locaux

Autres structures portées par des porteurs de projets collectifs

CHAMBRES CONSULAIRES (régionales et départementales)

Chambres d'agriculture

Chambres des métiers et de l'artisanat [CMA]

Chambres de commerce et d'industrie [CCI]

Chambres de l'économie sociale et solidaire [CRESS]

ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Établissements d'enseignement agricole et rural (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles [EPLEFPA] dont les centres de formation professionnelle et de promotion agricoles [CFPPA]. Maison familiale rurale [MFR]...)

Établissements d'enseignement social et médico-social

Écoles, universités... notamment avec un cursus développement local, développement territorial, développement social, action sociale...



CENTRES DE RESSOURCES

Centre de ressources sur les pratiques et métiers du développement local rural (Cap Rural)

Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé [IREPS]

Associations des développeurs économiques locaux (ARADEL)

Centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes (Labo'Cités)

Centre de ressources pour les territoires en transition d'Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA-EE)

Pôle d'accompagnement, d'échanges, de veille et de ressources pour les professionnels du spectacle vivant de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant)

Plate-Forme 21 pour le développement durable

ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Autres acteurs spécifiques à l'urbain, dont certains peuvent avoir des liens avec le rural et le péri-urbain. Non développé ici.

ACTEURS DE LA SANTE

Établissements sociaux et médico-sociaux

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [EHPAD]

Maisons d'enfants à caractère social [MECS]

Maisons de santé

Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques [ITEP]

Hôpitaux et Centres hospitaliers universitaires [CHU]

Instituts (institut régional de médecine et d'ingénierie du sport [IRMIS], Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes...)

Associations

Professionnels de santé

Groupement prévention santé



OUTIL 2

Acteurs (personnes)

Liste non exhaustive des personnes à l'interface entre champ social et développement local.



Habitants

ayant une expertise d'usage (de vécu)

Bénévoles



Élus

Directeurs de services d'intercommunalités

Par exemple : directeurs du service enfance jeunes / directeur du pôle services, directeurs du service agriculture et alimentation...

Chefs de projets Petites Villes de Demain (PVD)



Agents de développement local rural

Par exemple, ceux en charge :

- Des projets alimentaires territoriaux (PAT)
- De l'attractivité
- Du programme européen LEADER
- Du Contrat local de santé (CLS)
- De projets de coopération...



Professionnels du social dans l'aide à la personne, l'éducation, l'accompagnement social, la conception et le management de l'intervention sociale...

Dont les travailleurs sociaux. Par exemple : assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, socio-éducateurs...

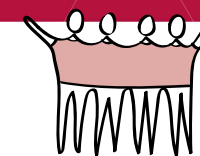
Agents de développement social de la politique de la ville, médiateur quartier politique de la ville...



Référent égalité homme / femme de l'État

Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès de la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Autres...



Professionnels de l'enseignement, de l'éducation, de l'insertion professionnelle

Professionnels du médical / médico-social

Par exemple : coordinateur / coordonnateur santé, médiateur santé, libéraux...

Professionnels de la culture, du socio-culturel

Professionnels de la création d'activité

Exemple issu du groupe de travail :

la communauté de communes du Bocage bourbonnais a un agent dédié qui, pour toute personne qui arrive sur le territoire, accompagne la recherche de travail du conjoint, résout les problématiques d'installation et de garde d'enfant...



OUTIL 3

Dispositifs

Liste non exhaustive d'exemples de dispositifs, évoqués par les participants, favorisant le travail entre professionnels du champs social et du développement local.

- ✓ Convention territoriale globale (CTG)
- ✓ Grandir en Milieu Rural (GMR)
- ✓ Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD)
- ✓ Programme européen LEADER
- ✓ Stratégie alimentaire territoriale (SAT) -
Projet alimentaire territorial (PAT)
- ✓ Contrat local de santé (CLS)
- ✓ Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)
- ✓ Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)
- ✓ Charte forestière de territoire (CFT)

- ✓ Petites villes de demain (PVD)
- ✓ Programmes d'actions des départements,
résultants de diagnostics territoriaux
- ✓ Actions déployées dans le cadre de politiques
d'accueil en particulier à l'échelle du Massif central
- ✓ Contrat de plan État-Région (CPER et CPIER)
- ✓ Actions dans le cadre des politiques de jeunesse,
éducatives et d'insertion professionnelle
- ✓ Autres



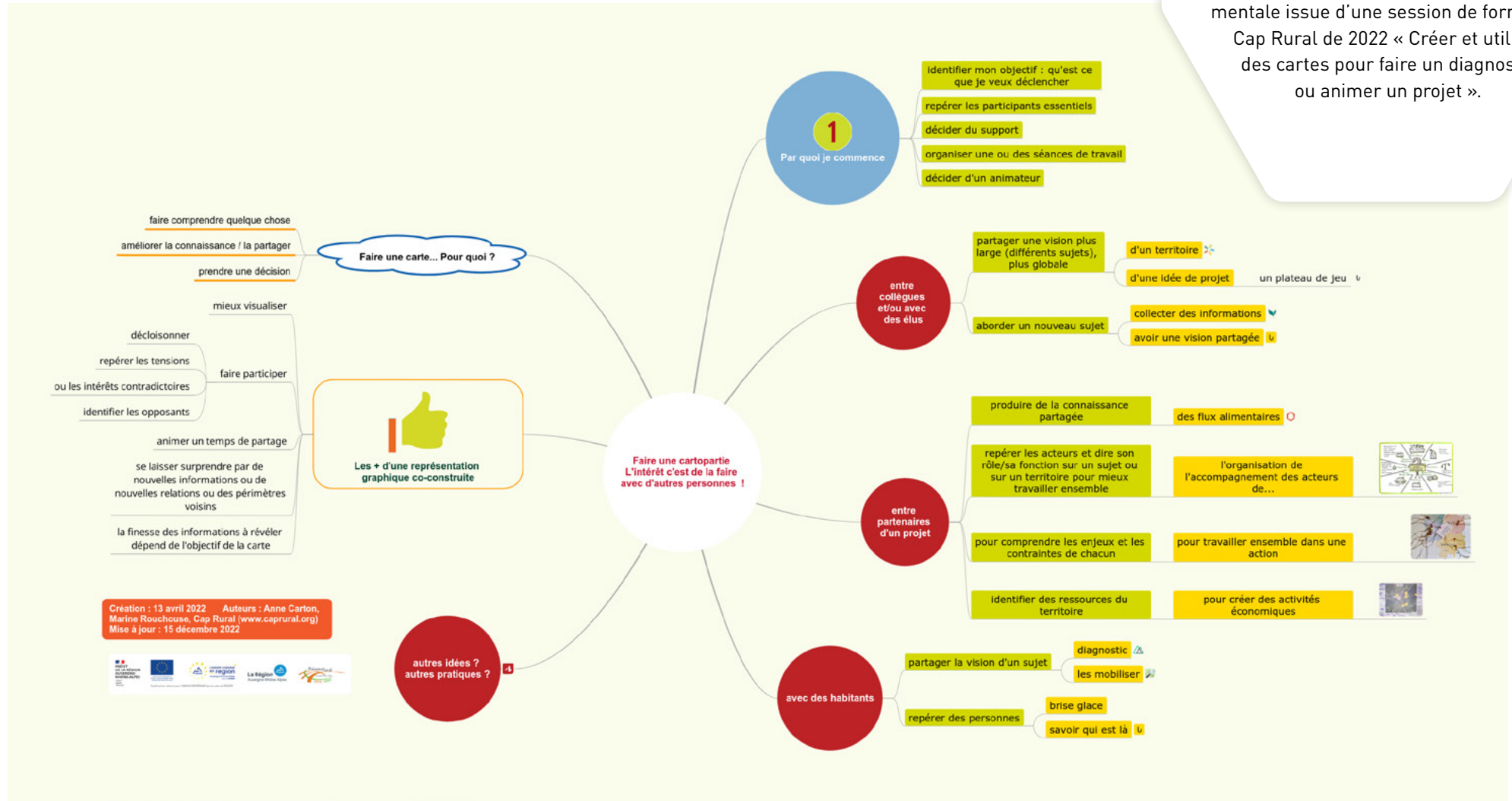
OUTIL 4

Grille de questionnements pour élaborer sa carte d'acteurs

Cette ébauche de grille de questionnements est une proposition à adapter à chaque territoire.

Préalables

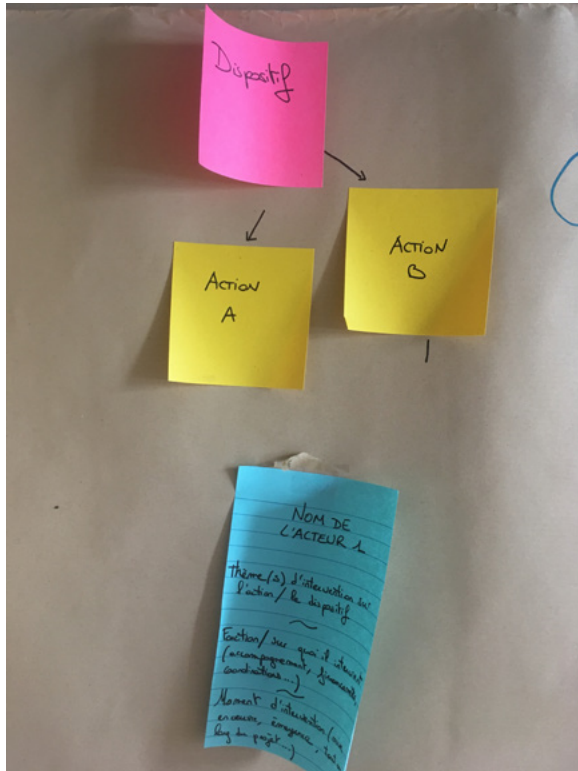
Pour élaborer une carte, il est d'abord nécessaire de réfléchir à la finalité de cette dernière. Voici une carte mentale issue d'une session de formation Cap Rural de 2022 « Créer et utiliser des cartes pour faire un diagnostic ou animer un projet ».





OUTIL 4

Grille de questionnements pour élaborer sa carte d'acteurs



Exemple de légende



Ébauche d'une carte collective sur les départements 43 et 63, groupe de travail du 12 juillet 2022 à La Chaise-Dieu (43)

Quelques questions pour orienter la réalisation de sa carte

- ✓ Quel est votre périmètre (géographique) de travail ?
- ✓ Quels sont les dispositifs et actions clés qui permettent de faire du lien entre champ social et développement local ?
- ✓ Quels sont les acteurs impliqués dans ces actions et dispositifs. Préciser le ou les thèmes d'intervention, sur quoi ils interviennent (accompagnement, financement, coordination...), le moment d'intervention / stade du projet (émergence, mise en œuvre,... ?)
- ✓ Quels sont les liens entre les actions et les acteurs (et les qualifier) (partenaires techniques, partenaires financiers, co-pilotes...)?
- ✓ Dans quels réseaux sont les acteurs (échelles locale, départementale, régionale, nationale, internationale) ?

Les légendes peuvent être collectivement décidées pour chaque entrée. Par exemple : voir carte à gauche.

02 Identifier ce qui bloque

Les propos rapportés sont ceux d'acteurs de terrain ayant participé aux temps de travail, ils ne sont pas hiérarchisés par ordre d'importance.

Une segmentation des publics, des approches, des professionnels, des dispositifs

- Des approches institutionnelles des publics très cloisonnées dès que l'on parle de social : « invisibles », « empêchés », « habitants », « seniors », « jeunes », « handicapés »... Alors que le social devrait concerner tout le monde.
- Des approches « populationnelles », très marquées par des services ou des prestations à destination de populations cibles : petite enfance, personnes âgées, à mobilité réduite... L'intercommunalité est encore fortement marquée par cette segmentation des publics cibles et des équipements dédiés (EPHAD, crèches...).
- Une pensée en silos (par publics, par thématiques...) qui débouche sur des financements en silo aussi. D'autant plus que les appels à projets créent de la concurrence.
- Une diversité et un nombre important d'acteurs concernés par les thématiques et un sentiment de non aboutissement de la réorganisation des collectivités qui rajoute une impression de manque de lisibilité.
- Un manque de liens et de dialogues en interne des structures, entre différents professionnels / services (collectivités territoriales, CAF...).
- Des dispositifs qui se côtoient sans se croiser ni s'enrichir (convention territoriale globale, centres sociaux et espaces de vie sociale...).
- Des champs professionnels complexes : diversité d'acteurs qui ne se connaissent pas ou peu et ne travaillent pas ensemble. Un manque de lisibilité : beaucoup d'acteurs, de dispositifs, de réseaux, de jargons. On ne sait pas qui fait quoi, sur quoi, avec qui, comment...
- Des champs de travail larges qui rendent difficile d'avancer sur plusieurs axes et empêchent souvent de mener des actions concrètes.
- Des CIAS qui n'ont pas la capacité de coordination générale de l'action sociale locale.

Un manque de méthode

- Des approches administratives et non opérationnelles.
- Des partenariats souvent restreints à des considérations financières. Par exemple : les départements associés en fin de projet uniquement sur le volet financement.
- Sur le terrain, les professionnels du social peuvent être en décalage en raison de pratiques institutionnalisées et orientées sur l'aide individuelle.
- Des métiers et méthodes peu normés et peu connus en dehors de chaque sphère professionnelle.
- Une difficulté à mener concrètement des actions une fois le travail de mobilisation et de diagnostic réalisé.
- Un manque de communication sur où on en est et ce qui va suivre. Ça prend du temps et les temporalités ne sont pas les mêmes pour tous. Au niveau institutionnel, même si une volonté est affichée, la culture et les process peuvent allonger le temps de mise en œuvre des actions.
- Le coordinateur a souvent beaucoup de casquettes. Par exemple : un animateur coordinateur de convention territoriale globale [CTG] également directeur du pôle enfance jeunesse d'une communauté de communes. Il n'a pas le temps de rencontrer les acteurs locaux.
- La difficulté pour parvenir à recueillir la parole de tous les acteurs et habitants du territoire, alors qu'il est souhaité qu'ils s'expriment le plus librement possible dans toutes les instances de travail.

Un manque de portage politique

- Des thématiques sociales peu attractives et moins évidentes à accompagner et porter politiquement car elles ne sont pas vendeuses pour le territoire.
- Absence de projection durable des politiques : logique d'appels à projets et vision à court terme.

Un manque de moyens

- S'il n'y a pas de centres sociaux, ce sont souvent les petites villes qui prennent en charge l'animation de la vie sociale. Or elles peuvent manquer de compétence, de moyens, donc souvent rien n'est fait.
- Ce qui se fait facilement en urbain peut être plus difficile en rural car les contraintes ne sont pas les mêmes.
- Un manque de disponibilité des parties prenantes, alors que les partenariats existent et sont riches.
- Un manque d'ingénierie salariée compétente et un manque de moyens mis en œuvre pour y remédier. Peu de formations existent sur le développement social, certains territoires ruraux ont du mal à attirer les talents et à les fidéliser. Les postes d'agents de développement proposés sont complexes et exigeants mais les salaires ne suivent pas pour autant...
- Un désengagement local sur le terrain et l'arrêt de financements de projets qui permettent d'impulser de la transversalité sur les territoires.
- Une difficulté pour trouver des lieux pour accueillir les personnes accompagnées et les partenaires. Un problème qui s'est renforcé depuis la crise de la Covid.
- Un manque de temps dédié à se rencontrer et à se connaître, à aller à la rencontre de partenaires, habitants, nouveaux arrivants dans une structure et sur un territoire... Le rythme des appels à projets laisse peu de temps disponible, tout le monde « a le nez dans le guidon »...
- Un manque d'argent pour soutenir concrètement, notamment le fonctionnement.
- Une absence de financements pérennes.
- Des blocages de certains élus et de certains techniciens liés à diverses raisons (manque de compétences, de volonté...).

03_ Agir concrètement : quelques leviers

Les propos rapportés sont ceux d'acteurs de terrain ayant participé aux temps de travail, ils ne sont pas hiérarchisés par ordre d'importance.

Faire ensemble : les préalables

- Avoir envie de travailler ensemble entre différents acteurs. On revient à l'essence même de la société, ça part toujours de l'humain, d'une initiative personnelle, car pour deux personnes qui assurent les mêmes fonctions, ce ne sont pas les mêmes choses qui sont faites. Une énergie : ça entraîne le reste !
- S'appuyer sur le dynamisme de l'associatif et des bénévoles qui est un moteur pour se rencontrer.
- Avoir une sensibilité plus ou moins tournée sur le territoire, la pédagogie sociale, l'intervention collective.
- Être curieux pour s'intéresser à ce qu'on ne connaît pas ou peu, pour sortir des sentiers battus.
- Avoir ou construire des valeurs partagées, travailler à repérer le commun, se construire une culture commune et se définir aussi un langage commun.

Faire réseau en continu

- Rechercher, identifier, utiliser des lieux pivots, de jolis lieux agréables pour organiser des rencontres conviviales (EVS, cafés associatifs, centres sociaux, maisons France Service...) : qui incarnent le lien social, l'accueil, qui permettent le croisement de publics divers (échanges, débats).
- Créer des rencontres, s'inviter à des rencontres et y inviter les membres de son réseau.
- Apprendre à se connaître et entretenir cette connaissance et interconnaissance, l'actualiser (connaissances inter-structures, interpersonnelles, inter-réseaux). Être en dialogue en permanence, avoir un lien direct avec les élus, intervenir au démarrage d'une réflexion (notamment pour les financeurs, ne pas les associer qu'à la fin mais dès la réflexion sur l'émergence du projet).

- Cultiver une connaissance des acteurs locaux et s'acculturer à nos compétences et à nos intérêts réciproques. Se décroiser, se décaler, décaler le regard, aller à la rencontre. Savoir qui fait quoi permet d'être réactif, d'éviter ou de minimiser les tensions et la concurrence. Cela permet aussi d'aller solliciter des personnes que l'on sait intéressées par un sujet. Sortir de son territoire, partager les mêmes problématiques, accéder, dialoguer y compris avec ceux avec qui on n'a pas le temps d'échanger. On se sent moins seul.
- Identifier des personnes et des structures ressources du territoire œuvrant au maillage.
- Entretenir ses réseaux et conforter ses partenariats locaux, en les travaillant sans cesse, surtout avec le turn-over des agents.
- Cultiver la transversalité avec ses partenaires. Par exemple : lors de la réalisation d'un diagnostic dans le cadre de CTG et de GMR : permettre aux centres sociaux et autres structures ayant l'obligation de réaliser des diagnostics de s'emparer de diagnostics déjà réalisés par la communauté de communes ou communauté d'agglomération afin qu'ils ne refassent pas le même travail mais qu'ils l'enrichissent. L'objectif est de faire une économie d'échelle en faisant un diagnostic utile à tous, avec mutualisation de moyens (coût de bureaux d'étude notamment, temps de mobilisation d'agents...).

S'appuyer sur des dispositifs territoriaux pour impulser de la transversalité

- Identifier des thèmes facilitateurs (exemple : l'alimentation, la santé, l'énergie, la mobilité...) en fil rouge, pour ensuite aborder toutes les autres thématiques.
- Mutualiser les moyens (matériels, humains...).
- Travailler sur des actions concrètes.
- Coopérer en interne.
- En interne de la collectivité territoriale, les agents travaillant sur les projets alimentaires territoriaux, contrats locaux de santé, contrats de plan État-Région... peuvent être associés à la réflexion afin d'inclure une vision à plus long terme.

- Travailler la transversalité et la coopération en interne dans les collectivités à travers des enjeux où ces dernières n'ont pas la compétence première « action sociale », afin de la traiter et la coordonner via d'autres dispositifs (contrat local de santé, projet alimentaire territorial, programme LEADER...).
- Lutter contre la multiplication des appels à projets et conserver une logique dans tout ce à quoi on répond. La plupart sont contraignants y compris dans des délais de réponse très rapides. Cela a tendance à donner une réponse uniforme à des territoires qui sont très différents.
- Rejoindre des dynamiques collectives existantes (groupes de travail locaux thématiques, conseils locaux du travail social, ateliers santé...)

Exemple issu du groupe de travail

Plusieurs partenaires de l'Allier (communauté de communes, MSA, CAF, État...) se sont associés pour mener conjointement une démarche de convention territoriale globale et Grandir en milieu rural. Les calendriers ont été confondus, ce qui a créé une opportunité pour mettre tout le monde autour de la table en mutualisant les instances de gouvernance, les lieux de rencontre, la mutualisation des agents, les coûts...

Beaucoup de matière existait déjà en termes de diagnostics donc un bureau d'étude a été sollicité pour animer des groupes de travail ayant pour mission de mener des actions concrètes et pragmatiques (exemple : diagnostics de connaissance du territoire pour être dans du concret). Une feuille de route claire sur six mois et une gouvernance restreinte ont été mis en place. Le comité de pilotage s'est voulu plus élargi, il rassemblait des élus et partenaires principaux. Le rôle des communautés de communes était de réorienter et recentrer pour piloter l'ensemble du projet.



Repérer les professionnels qui permettent d'impulser la coopération

- Identifier, sur son territoire, des personnes relais, à l'interface de plusieurs réseaux ou secteurs professionnels...
- S'appuyer sur des alliés politiques, des élus moteurs, qui portent des politiques qui favorisent le trans-thématique et trans-disciplinaire.
- Identifier les bonnes personnes et comprendre comment les gens agissent pour voir comment les mobiliser : qui est sensible et susceptible d'être sensibilisé et comment ? Qui est plus difficile à toucher et pourquoi ?

Légitimer le travail des professionnels et autoriser le pas de côté

- Agir au bon endroit, via les bonnes instances et les bons interlocuteurs. Pour agir, il faut avoir la légitimité de le faire ! Il faut que les personnes soient mandatées pour participer aux instances de décision par exemple.
- Permettre aux agents d'aller plus loin que ce qui est défini dans leurs fiches de postes.

Exemple issu du groupe de travail

Un département sollicite les maisons France Service pour préremplir les dossiers des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), ce qui ne fait pas partie de leurs missions initiales.

- Valoriser la transversalité comme un critère d'intérêt, une plus-value pour un poste et expliquer à quoi le poste va servir sur le territoire, ce qu'il va créer. Cela permet de donner du sens au travail et d'attirer des talents. Par exemple : un chef de projet Petites villes de demain peut travailler au décroisement rural et urbain.



- Définir finement les missions de chacun, avec le salarié (pour les travailleurs sociaux, les agents de développement...). C'est particulièrement important car ces métiers sont flous et qu'il peut être difficile de cerner ce qui est attendu et dans quelles limites (où s'arrêter).
- Partager, de manière lisible et explicite ce que font les professionnels. Cela passe en partie par une clarification des intitulés de poste. Ils doivent être compris et clairs pour tout le monde (y compris pour les habitants), ils doivent être concrets.
- Valoriser, donner les moyens de faire aux acteurs locaux qui savent traiter le sujet. Par exemple : les centres sociaux, les maisons de quartier ont pour mission d'aider à la mise en œuvre de politiques publiques et de permettre leur appropriation par les habitants, tout en permettant la remontée de leurs paroles et attentes.

Mettre en place des méthodes de travail communes

- Lors de projets partagés entre professionnels du champ social et du local, rentrer dans du concret par de petites actions communes. Accepter le flou, tester, avancer par petits pas. Chaque petite action a de l'importance.
- Prioriser les actions à mener, surtout pour les petites collectivités qui ne peuvent pas tout mener de front.
- Laisser le temps de digérer. Les temporalités ne sont pas les mêmes pour chacun, il faut accepter ces différences. Parfois, le temps de mettre en place un projet, il est déjà dépassé ! Il faut donc trouver un espace pour retravailler ce dernier et revendiquer cette nécessité. L'expérimentation prend du temps.
- Initier une dynamique grâce aux documents structurants.
- Prévoir des temps de présentation des acteurs du territoire et réfléchir à comment on peut travailler ensemble sur des projets. Provoquer des temps d'échanges avec les habitants.

- Conduire un état des lieux communs sur « on en est où sur le territoire sur des sujets, problématiques, enjeux importants pour le territoire ». Réunir autour de la table tous les acteurs concernés dont les habitants et des professionnels aux profils variés (chercheurs, techniciens de collectivités territoriales, professionnels d'associations et de coopératives, professionnels libéraux, acteurs économiques,...)
- Réaliser des atlas locaux des acteurs sous forme de cartes pour visualiser rapidement les acteurs et les ressources clés.
- Valoriser les ressources et outils existants, les partager, les transmettre, aider à se les approprier.
- Co-construire des solutions aux problématiques partagées.
- Multiplier les occasions de travailler ensemble, de créer des alliances entre différents services, différentes structures, différents intervenants sur des actions ponctuelles ou des actions de plus long terme.
- Décloisonner les espaces d'échange à des échelles de proximité (bassin de vie, intercommunalité, commune...). Souvent ils existent mais sont très cloisonnés, il s'agit donc de les ouvrir. Trouver ce qui nous lie, nous relie. Par exemple : proposer des « universités » ou « forums » du développement local et du développement social, très ouverts et larges.
- Favoriser des espaces de co-construction à partir des principaux enjeux du territoire, ouverts à la société civile (réflexion à 360°). Travailler l'expertise d'usage (habitants) en incluant au maximum les personnes concernées. Demander l'intervention des « experts » afin d'être dans le faire, associer des chercheurs pour aller plus loin et croiser les regards et méthodes. Par exemple : se donner des temps d'échanges, de partage et de réflexion à partir d'un vécu commun.
- Organiser des échanges d'expérience sur des initiatives « inspirantes ». Communiquer, essayer, diffuser, transférer, démultiplier les expériences qui fonctionnent en adaptant localement la méthode.
- Développer la transversalité entre les acteurs en associant plus systématiquement les acteurs sociaux dans les projets de territoires portés par les collectivités territoriales.

- Coopérer en interne : faire en sorte que les collègues « allument une petite lumière » et pensent à l'entrée sociale quel que soit le sujet sur lequel ils travaillent.
- Identifier les craintes, blocages, conflits, jeux d'acteurs et co-construire des pistes.
- Veiller à ne pas trop promettre.
- Prendre en compte le turn-over : pour ne pas perdre ce qui s'est fait. Il faut garder la continuité par exemple en capitalisant, en travaillant en binôme...
- Supprimer des instances de travail, mutualiser l'instance de gouvernance et réunir tous les acteurs y compris les habitants et bénéficiaires de dispositifs.

Exemple issu du groupe de travail

Un conseil local en travail social en Ardèche a été mis en place afin de travailler sur le développement du pouvoir d'agir de tous les acteurs des territoires. Les comités techniques et comités de pilotage ont été supprimés pour faire un seul groupe de travail avec des élus, des personnes accompagnées, une directrice de ressource... Car une gouvernance plus complexe induisait des doublons et des répétitions.



Être en appui / accompagner un portage politique fort pour mener des politiques locales plus intégrées

Une compréhension des élus de la nécessité d'avoir des actions coordonnées, transversales et de conduire des approches systémiques. Et donc l'importance :

- De cohérence et d'efficacité dans la déclinaison locale des politiques publiques en région.
- D'avoir des agents de développement local et agents de développement social territoriaux pour aider à la décision et au déploiement de ces politiques.

- De s'appuyer sur des dispositifs permettant de faire coopérer de manière transdisciplinaire, partenariale et multithématique les acteurs des territoires ruraux.

Par exemple :

- C'est le cas des projets alimentaires territoriaux avec un volet accessibilité / précarité / nutrition santé. Il est donc nécessaire de connaître les différents acteurs du territoire, notamment du domaine social, pour créer des projets alimentaires territoriaux et interterritoriaux répondant aux enjeux de chacun de façon transversale, et le pouvoir en référer aux élus.
- C'est aussi le cas de l'insertion où il est nécessaire d'accompagner globalement les personnes au RSA, en agissant sur « l'écosystème » de l'emploi (stratégie responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises [RSE], nouveaux postes qui doivent être davantage en lien avec les entreprises...) avec également le travail de réseau fait au niveau du service public de l'insertion et de l'emploi [SPIE]. Les financements tels que le Fonds social européen [FSE+] s'inscrivent alors dans la nouvelle stratégie emploi économie insertion du Département.
- Financer sur du temps long du fonctionnement et non pas que des projets et prioriser politiquement les actions à conduire.
- Être agile. Par exemple : un élu qui trouve des moyens pour aborder le sujet social sans le faire de manière frontale, en faisant de petits pas, de petites choses (lien à l'aménagement d'espace, design d'usage).
- Favoriser la sensibilisation des élus et décroiser les délégations pour mieux appréhender des sujets transversaux. Construire des plaidoyers forts, pour convaincre.

S'appuyer sur de l'ingénierie qualifiée ou de l'expertise d'usage

Les éléments ont déjà été cités précédemment.

Point d'attention : les territoires ruraux ont, pour la plupart, de réelles difficultés à attirer des professionnels qualifiés (ingénierie qualifiée). D'où l'importance de travailler la marque employeur pour attirer et fidéliser ses agents.

Exemple issu du groupe de travail

La communauté de communes du Bocage bourbonnais a choisi de donner du sens au travail en ouvrant le champ des possibles pour les collègues, en évitant le travail en silo et en favorisant la coopération entre collègues. Pour travailler le bien-être global des salariés, un agent de la collectivité contacte tout nouvel arrivant sur le territoire afin de l'aider dans ses démarches de garde et scolarisation d'enfants, d'emploi du conjoint...



Répondre aux besoins et envies des habitants pour les impliquer et améliorer leurs conditions de vie dans les territoires ruraux

- Rendre visible le qui fait quoi auprès des publics pour les orienter au mieux et trouver avec eux des solutions à leurs situations en croisant les regards, les approches, les compétences.
- Intéresser les habitants pour qu'ils s'impliquent dans la vie de leur territoire (émancipation individuelle et collective). Pour cela il faut être très territorialisé, travailler en contact des gens, être au plus près d'eux.



Exemple issu du groupe de travail

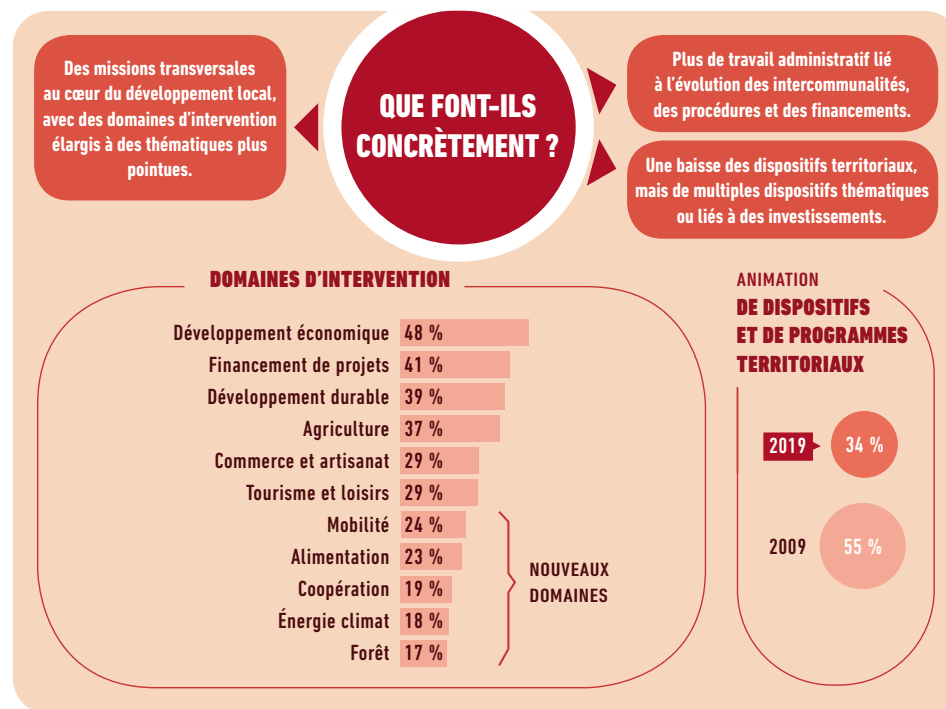
Exemple issu du groupe de travail : trois maisons de quartier de Romans (26) s'inscrivent dans une « Coopération entre 3 lieux ». L'un des projets de cette coopération est de constituer des collectifs d'habitants en se greffant à des collectifs existants déjà (exemple : ateliers cuisine). À partir des besoins des habitants, l'objectif est d'identifier, avec eux, des freins et leviers à une alimentation de qualité pour tous afin de mettre en place des actions concrètes par quartier. Un chercheur économiste est également missionné pour accompagner cette démarche.

- Faire du social au pluriel. Envisager une pluralité d'accompagnement, par des équipes pluridisciplinaires, reflétant la diversité des situations pour les territoires, les structures, les personnes. Prévoir, dans ces accompagnements, la mise en lien avec d'autres acteurs locaux (qui interviennent sur la même thématique et/ou publics). Travailler avec tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion, notamment du social, et auprès de personnes privées durablement d'emploi.
- Capturer des financements d'investissement à plusieurs pour améliorer les services à la population.

04_ Mieux identifier et faire travailler ensemble les acteurs dont le métier est de faire du lien

Les agents de développement local :

- Leurs missions principales :
 - Aider à la prise de décision
 - Accompagner les changements
 - Connaître finement un territoire et ses acteurs
 - Mettre en action (animer ponctuellement et dans la durée un programme / projet / un territoire et ses acteurs, faire émerger / conduire soi-même ou être en appui à la conduite de projet, faciliter les initiatives, faire réseau)
 - Capitaliser et transférer leurs savoir faire
 - Travailler en équipe pluridisciplinaire (en interne et en externe), coopérer en interne et en externe, travailler en systémique / en transversal
- Leurs principales compétences méthodologiques, relationnelles, organisationnelles et d'adaptation :
 - Polyvalence, autonomie, ouverture, adaptation, écoute, curiosité...
 - Socle de base des compétences pour être acteur et/ou accompagner les transitions. Des compétences clés qui devraient évoluer pour accompagner ces changements : anticipation, relation aux différents types d'acteurs, s'emparer des nouveaux sujets, adapter sa posture.



Regard Croisé n°15 sur les emplois et métiers du développement local (résultat de l'enquête décennale sur les métiers du développement local en AURA), 2019

Autre ressource : [Poster - Agent de développement : la cheville ouvrière incontournable des espaces ruraux, aujourd'hui et demain.](#)

Les métiers du social qui font levier pour le développement local

- Exemples de profils de professionnels, au regard de leurs formations :
 - Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport [DE JEPS] (animation socio-éducative ou culturelle). Ces professionnels ont une vision territoriale, une démarche projet, une pédagogie sociale...
 - Conseiller en économie sociale et familiale [CESF]
- Les compétences leviers :
 - Coordination (référént de parcours)
 - Accompagnement (intervention en milieu de vie)
 - La participation des personnes accompagnées...

Des métiers « entre les deux »

- Exemples de profils de professionnels :
 - Des agents de développement local qui travaillent en partie sur le social
 - Des chefs de projets transversaux qui permettent de faire le lien entre les différents acteurs
 - Des responsables de service enfance jeunesse de communautés de communes ou communautés d'agglomération
 - Des professionnels du travail social qui font du développement local sans le savoir
 - Des agents de développement social local
 - Les tenanciers d'établissements à vocation sociale (ressourceries, recycleries...)
 - Les métiers du terrain qui rassemblent autour d'un même besoin, d'une même problématique et donc mettent du sens...

Autres acteurs

- Les habitants
- Les bénévoles
- Les élus d'intercommunalité, associatifs...

05_ Que font-ils concrètement ?

Quelques pistes ressorties lors du groupe de travail (non exhaustif).

Animer

L'animation d'actions, de projets, de programmes en lien avec le territoire représente tout ou partie de leurs missions. Cependant, il est important de noter que tous les professionnels ne s'y retrouvent pas et que la capacité de ces derniers à faire de l'animation relève également de la sensibilité et de l'engagement de chacun pour le faire.

On retrouve ici, entre autres, des méthodes issues de l'éducation populaire.

Coordonner

La notion de coordination fait appel à la conduite de projets que l'on retrouve dans les deux champs professionnels.

Coopérer / Faire coopérer

Une bonne connaissance des acteurs, du territoire et de ses enjeux est nécessaire pour faire le lien aux habitants, les faire participer voire faire de la médiation. C'est l'un des facteurs clés de développement de coopérations (par des objets concrets, des supports de médiation, tels que les déchets, l'alimentation).

Accompagner

Les accompagnements d'individus, de collectifs, de porteurs de projets, de créateurs d'activités... font en général partie de leurs missions, même si leurs manières de procéder, leurs domaines d'expertise sur le sujet et leurs publics ne sont pas toujours les mêmes.

Savoir apprendre

Même si le jargon n'est pas toujours le même, ces professionnels sont en permanente posture d'apprentissage. Les méthodes utilisées ne sont pas forcément les mêmes, mais l'intention reste dans les deux cas d'apprendre soi-même, de garder la mémoire ou de transmettre.

Par exemple : capitaliser sur leurs expériences et savoir-faire pour prendre du recul sur sa pratique par des approches d'analyses de pratiques professionnelles qui peuvent être obligatoires dans certains métiers du social, problématiser des situations professionnelles...

Des qualités

- Faire soi-même, avancer en faisant
- Une posture de travail et de marge de liberté que l'on s'accorde, même si on agit dans un cadre contraint
- Une faculté à travailler en horizontalité nécessitant de l'agilité, de la curiosité...
- Des capacités relationnelles fortes
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit en adaptant son savoir-être verbal et non-verbal, notamment pour être à l'écoute et recueillir la parole de chacun
- Savoir faire un travail de fourmi
- Savoir mettre de l'huile dans les rouages

EN CONCLUSION

Les territoires ruraux doivent aujourd'hui s'adapter et saisir les opportunités dues au contexte global de transitions.

Ces dernières sont considérées comme une mise en mouvement nécessaire vers des modèles économiques, sociaux, environnementaux, techniques, organisationnels... permettant de répondre aux transformations actuelles. C'est un nouveau défi, un nouveau champ d'expérimentation, et donc, une nouvelle obligation de faire des liens entre diverses thématiques, de coopérer et faire coopérer divers professionnels de cultures différentes.

Le présent document illustre le fait que les professionnels du développement local, tout comme ceux du champ social, grâce à leurs approches systémiques et territoriales, sont outillés pour conduire voire accompagner ces transitions. Pour rappel, il a pour objectif d'apporter un éclairage utile au maillage territorial, mais il n'est qu'une proposition qu'il convient à chaque professionnel de faire vivre et d'enrichir.

Ce document est à destination des agents de développement local et des professionnels du champ social en rural. Il propose de la méthode et des outils pour permettre d'impulser plus de liens entre ces professionnels.

Il est une capitalisation des productions et propos d'acteurs de terrain ayant participé au groupe de travail « Mailler les ingénieries de l'action sociale et du développement local » conduit par Cap Rural de janvier 2022 à décembre 2023. Merci à toutes ces personnes qui, par leurs travaux, témoignages et propositions, ont contribué à cette réalisation.

De nombreuses ressources et travaux existent sur le sujet et sont plutôt axés sur l'urbain que sur le rural. Bien qu'un travail de veille et de recherche documentaire ait été mené par Cap Rural, le présent document n'en fait pas la synthèse. La place est donnée aux paroles d'acteurs de terrain, en veillant à respecter leur propre jargon, afin de traduire au mieux leurs retours d'expérience.

Cet outil est diffusé largement à tout professionnel intéressé par le sujet. Il ne s'agit pas d'un travail exhaustif et il peut être approfondi, enrichi et adapté en fonction des dynamiques locales.

CAP RURAL

Cap Rural est un centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local. Sa vocation est de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains d'Auvergne-Rhône-Alpes en renforçant l'ingénierie, en proposant des méthodes et des outils innovants et en suscitant le partage d'expériences et la diffusion des connaissances.

Décembre 2023 | Rédaction : Marine Rouchouse, chargée de mission Emplois et métiers d'agents de développement local, Cap Rural | Conception graphique : Marlène Marchal



Cap Rural
200, avenue de la Clairette, 26150 Die
04 75 22 14 89 - contact@caprural.org
www.caprural.org



Cap Rural est cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du FEADER.

